

L'Union SNUI - Sud Trésor est devenu :



Solidaires Finances Publiques

VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances

1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex

Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Compte-rendu du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) du 5 septembre 2014

Nous avons lu la déclaration liminaire ci-jointe, puis avons engagé une discussion avec Monsieur Brunet sur les différents points qui y étaient abordés.

Ce CHSCT avait pour objet :

1) Présentation du projet de fusion de la Trésorerie de Villeneuve-le-Roi avec celle d'Orly :

➤ Surfaces des locaux :

Nous avons à nouveau insisté sur la **réglementation à respecter** en la matière (cf. nos précédents compte-rendus et liminaires).

L'ISST (Inspecteur, Santé et Sécurité au Travail) a lui aussi dénoncé le fait qu'aucune modification n'ait été apportée aux plans, alors que les aires de circulation (80 cm) et de dégagement (120 cm derrière les bureaux) ne sont pas respectées, or il s'agit d'une **obligation légale**.

➤ Module d'horaires variables :

Les agents de Villeneuve-le-Roi et d'Orly n'ayant pas les mêmes plages fixes et variables, un nouveau vote commun sera organisé après le Comité Technique Local (CTL) du 12 septembre afin de choisir les horaires uniformisés applicables à compter du 1^{er} janvier 2015.

➤ La restauration :

Madame KOCH, Déléguée à l'action sociale, rencontrera l'ensemble des agents des deux trésoreries début septembre 2014 afin de cerner leurs souhaits (convention avec une Brasserie et/ou la cantine de l'école, mais probablement pas de tickets restaurant).

Nous avons demandé à l'administration de relayer notre souhait de voir la réunion se dérouler à la Trésorerie d'Orly, ce qui permettrait aux collègues de Villeneuve-le-Roi de visiter cette trésorerie et d'avoir une discussion collégiale sur la question de la restauration.

➤ Le nettoyage :

Le nombre d'heures attribuées à l'agente Berkani chargée du ménage sur le site d'Orly va être doublé, sous réserve qu'elle soit d'accord (ce qui semble être le cas). Cela permettra d'effectuer un nettoyage quotidien des locaux, et donc... de se remettre en conformité avec la réglementation applicable.

➤ Création d'un deuxième toilette pour les femmes :

Une réunion est prévue début septembre entre la DBLI (Division Budget Logistique Immobilier) et le Directeur des Bâtiments de la Ville d'Orly (propriétaire des locaux) afin d'examiner la faisabilité de cette opération.

➤ Peintures abîmées par l'humidité (toilettes, coin repas) :

Ce point sera examiné lors de la rencontre avec le représentant de la Mairie, afin de déterminer l'origine du problème et demander la remise en état. (A défaut, la direction s'est engagée à les prendre en charge).

➤ Fauteuils de plus de 10 ans :

M. Brunet et Mme Blanc se sont engagés à faire remplacer les fauteuils « défectueux ET de plus de 10 ans » de la Trésorerie d'Orly. Nous avons insisté sur le fait qu'il était inadmissible d'avoir des fauteuils de plus de 10 ans, même lorsqu'ils paraissent visuellement en bon état. Il faut donc immédiatement procéder à leur remplacement (tout comme sur bon nombre de sites !).

➤ Fonctionnement de la ventilation (VMC) :

Il s'agit d'un problème que nous avons déjà signalé à la Direction. Il est aberrant de constater qu'il aura suffi d'une visite sur le toit pour trouver l'origine du problème : les moteurs de la VMC sont à l'arrêt. Lors de la réunion avec la Mairie, il leur sera donc demandé de procéder à la remise en service de cette installation.

➤ Travaux électriques :

Un examen des installations électriques a été réalisé début août par les collègues de la DBLI puis par le bureau de contrôle VERITAS. Il en ressort que les installations peuvent sans difficulté accueillir le nombre de postes supplémentaires liés à l'arrivée des agents de Villeneuve-le-Roi (2 prises réseau à rajouter). Les travaux seront réalisés avant la fin de l'année par le collègue de la DBLI (dès lors qu'ils relèvent de ses habilitations électriques).

L'éclairage extérieur au niveau de la sortie des agents va être réalisé.

L'insuffisance du débit informatique devrait être réglé par l'administration

centrale, mais durant le 1^{er} semestre 2015 (date de mise en place du nouveau réseau informatique d'état).

Le radiateur va être rebranché ce mois-ci (et au plus tard avant le 15 octobre).

➤ Places de parking :

Il y a suffisamment de places disponibles pour répondre aux demandes des nouveaux collègues.

➤ Stores occultants sur les vitres de la porte du hall d'accueil :

Nous avons relayé la demande des agents d'installer des stores occultants sur les vitres de la porte du hall d'accueil (afin d'éviter que les usagers ne voient et sollicitent les agents pendant les heures de fermeture de la Trésorerie).

La Direction va définir le lieu d'installation avec les collègues concernés.

➤ Puits de lumière (ou patio intérieur) :

Les stores existants vont être réparés (stores intérieurs pour le problème de luminosité).

Une réflexion est en cours pour le problème de chaleur (pose de films sur les fenêtres, stores extérieurs ?) avec une solution à définir avant la fin du mois.

➤ Guichets d'accueil :

La direction a étudié notre demande de démonter le guichet PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de Villeneuve-le-Roi et de l'installer à Orly, mais cela s'avère impossible.

Il vont également étudier la meilleure solution pour le problème de bruit lors de l'accueil simultané de deux personnes (pose d'une mini cloison entre les boxes ou hauts parleurs ?).

➤ Archivage :

Il a été effectué à Villeneuve-le-Roi et est en cours à Orly. Selon la direction, la place ainsi libérée à Orly serait très largement suffisante pour accueillir les archives de Villeneuve-le-Roi.

Nous avons ensuite procédé au vote.

Toutes les organisations syndicales ont voté contre ce projet de fusion.

Nous avons expliqué que nous votions contre car :

– ce projet viole toujours la réglementation applicable (dont - entre autres !!! - la [circulaire du 16 janvier 2009](#) (cf. plus de détails sur la [liminaire du 1^{er} juillet](#)).

Nous avons rappelé qu'il s'agissait d'une obligation légale que la direction se devait de respecter et que le bien-être au travail devait aller bien au-delà !

– le projet n'est toujours pas finalisé (nombreuses questions en attente de

réunions, d'expertises...);

- la majorité des collègues de Villeneuve-le-Roi ne veut pas déménager ;
- il s'agit d'une dégradation du Service Public ;
- même le critère de l'économie budgétaire ne tient pas la route (cf. notre liminaire de ce CHSCT).

2) Approbation des procès-verbaux :

Nous avons ENFIN pu définir les modalités de rédaction et d'adoption des procès verbaux... la direction ayant ENFIN fini de consulter la centrale sur la question.

3) Questions diverses :

- Logements de fonction vacants à Créteil : nous avons demandé qu'ils soient mis à la disposition des collègues en ayant besoin, mais la direction étudie la possibilité de les utiliser autrement. (Ah bon, de nouveaux regroupements à venir sur Créteil !?).

- Nous avons demandé des informations concrètes sur le portail de Champigny. Il sera réparé (et non pas changé) sous peu, l'assurance ayant donné son accord mais étant en attente du rapport d'expertise pour déterminer le coût des travaux. [Pour mémoire, et contrairement à ce que laisse sous-entendre la direction, la création de la rampe d'accès à l'entrée du bâtiment, de l'escalier de secours (dont nous sommes à l'initiative grâce à nos correspondants sur le site) et les travaux de sécurisation de la toiture ont été financés par le budget du CHSCT... et non pas par la DDFiP !].

- Nous avons demandé si le nettoyage des vitres de Créteil avait été oublié. La Direction a confirmé son engagement à effectuer ce nettoyage, qui se concrétisera dès le 11 septembre par le nettoyage des vitres penchées et celles de la brigade patrimoniale nouvellement arrivée. La société n'a pas fourni d'autres dates pour l'instant, mais les opérations devront être terminées courant octobre.

- Nous avons énormément échangé sur les problèmes d'hygiène sur le site d'Ivry-sur-Seine. Monsieur Brunet s'est engagé à reprendre contact avec la Mairie, celle-ci devant nous proposer de nouveaux locaux pour 2015 : affaire à suivre !

- Nous n'avons plus de médecin de prévention depuis le 1^{er} juillet (le Dr LEMAITRE-PRIETO ayant été promue coordinatrice nationale à Bercy). Monsieur Brunet dit être parfaitement conscient du problème puisqu'il vient d'écrire à la centrale pour attirer leur attention. L'ISST nous a informé que, pour l'instant, aucun médecin n'avait postulé pour ce poste, malgré les démarches entamées.

Nous avons demandé à notre bureau national d'interpeller le Ministre (d'autant plus que les 2 postes d'infirmières ont été supprimés depuis longtemps).

- Les collègues de la 10^e Brigade se demandent quand leurs nouveaux fauteuils leur seront livrés. La direction n'est pas au courant. (Il s'agit sûrement d'un simple

recensement des besoins, car le CHSCT avait financé l'achat de fauteuils l'année dernière suite à notre proposition. Comme il reste un reliquat de budget...

- Madame BLANC nous informe également que les bacs à fleurs de Créteil seront replantés en octobre.

- Enfin, nous avons alerté la Direction sur la situation de la Cellule Informatique Départementale (CID, ex CMI et SAU) car, depuis le 1^{er} septembre, elle se retrouve avec 5 postes vacants... sur 12 !

La direction est au courant et... a simplement répondu qu' « en plus tous les postes vacants risquent de ne pas être remplacés » (sûrement 2 à 3 suppressions de postes selon nos informations, mais à confirmer).

- Le problème informatique qui a paralysé Créteil la semaine dernière est réglé.

Mais nous avons insisté sur la nécessité de ne plus faire de telles interventions en fin de mois, cette panne ayant empêché d'effectuer les opérations de début de mois.

Abréviations utilisées :

- CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail

- DBLI (Division Budget Logistique Immobilier)

- DDFiP : Direction Départementale des Finances Publiques

- ISST (Inspecteur, Santé et Sécurité au Travail)

- PMR : personnes à mobilité réduite

Vos représentants au CHSCT :

Bernardo DOUET - David FERREIRA - Eddy PRUD'HOMME

Jean-Paul SADOCK - Christian RUBECK

Nous sommes à votre disposition si vous souhaitez plus de précisions.